COMMUNIQUE DE PRESSE - COMMUNIQUE DE PRESSE - COMMUNIQUE DE PRESSE - COMMUNIQUE DE

Ne pas distribuer, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie

Saint-Quentin en Yvelines – 16 octobre 2017

Europcar annonce le lancement d'une émission d'Obligations Senior pour un montant de 600 millions d'euros et d'Obligations Senior assorties de Sûretés pour un montant de 350 millions d'euros

Europcar Groupe S.A. (« **Europcar** »), société anonyme de droit français, annonce aujourd'hui le lancement d'une émission d'Obligations Senior d'un montant de 600 millions d'euros à échéance 2024 par Europcar Drive D.A.C véhicule spécial dédié (les « **Obligations Corporate** »). 400 millions d'euros du produit de l'émission des Obligations Corporate seront déposés sur un compte séquestre et seront libérés afin de fournir les fonds nécessaires à la réalisation de l'acquisition de Goldcar, à l'issue de laquelle Europcar assumera l'ensemble des obligations d'Europcar Drive D.A.C au titre des Obligations Corporate. En cas de non-réalisation de l'acquisition de Goldcar, un montant total en principal de €400 millions d'euros des Obligations Corporate sera soumis à remboursement obligatoire spécial au terme duquel 200 millions d'euros en montant total principal resteront en circulation.

Concomitamment, Europcar annonce le lancement d'une émission d'Obligations Senior assorties de Sûretés d'un montant de 350 millions d'euros à échéance 2022 par EC Finance Plc (les « **Obligations Fleet** » et ensemble avec les Obligations Corporate, les « **Obligations** »).

Le produit brut de l'émission des Obligations sera affecté :

i) au financement de l'acquisition de Goldcar;
ii) au remboursement des tirages effectués sur la ligne senior de crédit revolving (*Senior Revolving Credit Facility*) pour financer l'acquisition de Buchbinder ;
iii) au remboursement anticipé de l'intégralité des obligations existantes émises par EC Finance Plc portant intérêt à 5,125%, à échéance 2021, pour un montant nominal de 350 millions d'euros ; et
iv) au règlement des frais et dépenses estimés relatives aux émissions des Obligations.

Ne pas distribuer, directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie

Avertissement

La diffusion de ce communiqué de presse peut-être sujette à des restrictions selon le droit en vigueur dans certaines juridictions. Toute personne qui pourrait se trouver en possession de ce document est tenue de se renseigner au sujet de telles restrictions éventuelles et de s'y conformer.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement Européen et du Conseil du 4 novembre 2003 telle que modifiée (la ***Directive Prospectus****). Aucune action spécifique n'est entreprise ni ne devra être entreprise au sein d'un État Membre de l'Espace Économique Européen pour permettre une offre au public de titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus.*

Ce communiqué de presse n'est pas et ne doit pas être considéré, en toutes circonstances, comme une offre au public d'obligations de la part d'Europcar ni une sollicitation du public dans le cadre d'une quelconque offre. Aucune action n'a été ni ne sera entreprise dans aucun pays ni sous aucune juridiction pour permettre une offre publique des obligations ni la détention ou la distribution de ce communiqué de presse ou de tout autre document d'offre ou de tout autre document promotionnel se rapportant aux obligations dans tout pays et dans toute juridiction où des mesures seraient requises à cette fin. L'offre ou la souscription des obligations peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Europcar ne saurait accepter aucune responsabilité au titre d'aucune violation par toute personne de ces restrictions.

Les obligations ne seront proposées qu'à des investisseurs qualifiés au sens de l'article 2(1)(e) de la Directive Prospectus.

Aucune action n'a été et ne sera entreprise pour émettre une offre au public pour des obligations qui nécessiteraient la diffusion d'un prospectus dans un État Membre Concerné. En conséquence, les obligations ne pourront être offertes dans les États Membres Concernés : (a) qu'aux investisseurs qualifiés tels que définis par la Directive Prospectus ; (b) à moins de 150, personnes physiques ou morales (autres que les « investisseurs qualifiés » tels que définis par la Directive Prospectus) et tel que permis par la Directive Prospectus ; ou (c) dans des circonstances entrant dans le champ d'application de l'article 3(2) de la Directive Prospectus.

Les obligations ne seront ni offertes ni vendues, et ce communiqué de presse comme tout autre document d'offre ou promotionnel relatif aux obligations ne pourra être diffusé en France, sauf aux (i) fournisseurs de services d'investissement dans le cadre de la gestion de portefeuille pour compte de tiers (ii) d'investisseurs qualifiés agissant pour leur propre compte, autre que des personne physiques, telles que définis et décrits dans les articles L.411-1, L.411-2 et D.411-1 du Code Monétaire et Financier français.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente, ou une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de titres aux États-Unis. Les obligations n'ont pas fait ni ne feront l'objet d'un enregistrement en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933 (U.S. Securities Act of 1933), telle que modifiée (la « Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières») et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis, que conformément à une dispense ou dans le cadre d'une transaction qui n'est pas soumise à un régime d'enregistrement

COMMUNIQUE DE PRESSE - COMMUNIQUE DE PRESSE - COMMUNIQUE DE PRESSE - COMMUNIQUE DE

Ne pas distribuer, directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie

prévu par la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières et la réglementation nationale ou fédérale applicable sur les valeurs mobilières. Europcar n'a pas l'intention d'enregistrer une partie de l'offre envisagée aux États-Unis ni de faire un appel public à l'épargne aux États-Unis.

Ce communiqué est exclusivement destiné à des personnes (i) qui sont situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) qui bénéficient d'une expérience professionnelle en matière d'investissement au sens de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (le « Financial Promotion Order ») (iii) qui entrent dans le cadre de l'article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies » et autres personnes) du Financial Promotion Order), ou (iv) qui sont des personnes auxquelles une invitation ou une incitation à entreprendre dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission et la vente des Obligations, peut être légalement diffusée (l'ensemble de ces personnes étant ci-après dénommées « Personnes Concernées »). Toute personne qui ne serait pas une Personne Concernée n'est pas autorisée à se baser sur le présent document ni sur aucune des dispositions qu'il contient. Toute personne diffusant ce document doit s'assurer que ladite diffusion est légalement permise.

Le présent communiqué de presse ne peut être publié, transmis ou distribué sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

Le présent communiqué de presse peut comprendre des projections ainsi que des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Toute projection ou déclaration de ce type reflète le point de vue actuel d'Europcar sur des événements et des performances financières futures. Aucune assurance ne peut être donnée que de tels événements ou de telles performances se réaliseront car les résultats comme les projets peuvent être amenés à différer de manière importante desdites projections.

À propos du Groupe Europcar

Europcar Groupe est une société cotée sur Euronext Paris. Europcar est le leader de la location de véhicules en Europe et l'un des principaux acteurs du secteur de la mobilité. Présent dans plus de 130 pays et territoires, dont neuf filiales en propre en Europe et deux en Australie et Nouvelle Zélande, le groupe met à la disposition de ses clients l'un des plus grands réseaux de location de véhicules tant à travers son réseau en direct qu'à travers ses franchisés et ses partenairesLe groupe opère principalement sous les marques Europcar®, InterRent® et Ubeeqo®. La satisfaction des clients est au coeur de la mission du groupe et de l'ensemble de ses collaborateurs et cet engagement vient nourrir le développement permanent de nouveaux services. Le « Lab Europcar », basé à Paris, a ainsi été créé pour appréhender au mieux les enjeux de la mobilité de demain par l'innovation et par des investissements stratégiques comme ceux réalisés pour Ubeeqo, E-Car Club ou Brunel.

MMUNIQUE DE PRESSE - COMMUNIQUE DE PRESSE - COMMUNIQUE DE PRESSE - COMMUNIQUE DE

Ne pas distribuer, directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie

Retrouvez plus d'informations sur le site :
europcar-group.com

Contacts

Europcar / Relations avec la presse
Nathalie Poujol / Marie-Anne Bénardais
+33 1 30 44 98 82
europcarpressoffice@europcar.com

Europcar / Relations Investisseurs
Olivier Gernandt
+33 1 30 44 91 44
olivier.gernandt@europcar.com

Elan Edelman
europcar@elanedelman.com
+33 1 86 21 51 56 or +33 1 86 21 50 38

COMMUNIQUE DE PRESSE - COMMUNIQUE DE PRESSE - COMMUNIQUE DE PRESSE - COMMUNIQUE DE